



UNIVERSITE DE LOME

CENTRE D'EXCELLENCE REGIONAL
SUR LES SCIENCES AVIAIRES

INSTALLATION ET ABONNEMENT INTERNET AU PROFIT DU CERSA

LETTRE DE COMMANDE N° 00014 /2016/DC/UL/F/IDA
(DC N°06/2016/UL/CERSA/PRMP du 25 juillet 2016)

ATTRIBUTAIRE : CAFE SA

MONTANT DU MARCHÉ : 2 411 562 FCFA HTVA
2 845 643 FCFA TTC

DÉLAI D'EXÉCUTION : Quinze (15) jours

NIF : 1000166941

DELAJ DE GARANTIE : Douze (12) mois

GARANTIE DE BONNE EXECUTION : 5%

RETENU DE GARANTIE : 5%

PAIEMENT AU COMPTE : TG009 01031 012097004000 22 UTB

IMPUTATION BUDGETAIRE : Crédit IDA 5424-TG : 100 % du montant
Hors Taxes
Etat Togolais : 100% des droits, impôts
Et taxes

Le présent marché a été conclu à Lomé, entre, d'une part **l'Université de Lomé agissant pour le compte du Centre d'Excellence Régional sur les Sciences Aviaires (CERSA)**, ayant son siège au campus nord de l'Universitaire de Lomé, Téléphone: (+228) 22 40 60 58, e-mail : cersa.univ.lome@gmail.com, ci-après appelé «le Client» représenté par La Personne Responsable des Marchés Publics de l'Université de Lomé, **Madame Akuavi Cicavi SOSSOU**,

Et

D'autre part

Le Centre d'Assistance de Formation et d'Etude (CAFE) ayant son siège à Lomé, Tél: (+228) 22 25 55 55, 07 BP. 12596 Lomé, E-mail : cafe@cafe.tg, NIF : 1000166941 (ci-après appelé «le Fournisseur»), représenté par **Monsieur Yawo Gatomafle NOAGBODJI** en qualité de Président Directeur Général,

ATTENDU QUE le Client souhaite que le Fournisseur fournisse et installe des équipements pour la connexion internet et assure la connexion sur une période de douze (12) mois,

ATTENDU QUE le Fournisseur accepte de réaliser lesdites prestations,

PAR CES MOTIFS, LES PARTIES AU PRÉSENT MARCHÉ sont convenues de ce qui suit :

1. Fourniture	Le Fournisseur livre et installe les Fournitures spécifiées dans le tableau en annexe conformément à la cotation vérifiée et corrigée par la commission d'analyse des offres. Le document « la cotation vérifiée et corrigée » fait partie intégrante du présent marché.
2. Calendrier	Le Fournisseur livre et installe les Fournitures objet du présent marché dans un délai de 15 jours à compter de la date de notification du marché dûment approuvé.
3. Réception provisoire des équipements	Les Fournitures sont sous la responsabilité du fournisseur jusqu'à sa réception provisoire. La réception provisoire des fournitures sera constatée par un procès-verbal à signer par toutes les parties concernées, à savoir le Client et le fournisseur. La réception s'effectuera dans les locaux du CERSA sis au campus nord (bloc administratif). Le Fournisseur adressera une demande de réception au Client. La réception provisoire devra être organisée par le Client dans un délai ne dépassant pas dix jours à compter de la date de réception de ladite demande. Le Client fixera

	de commun accord avec le Fournisseur la date de réception qu'il devra lui notifier.
4. Délai de garantie – Réception définitive	Le délai de garantie est fixé à 12 mois à compter de la date de réception provisoire du matériel et mobiliers. La réception définitive sera organisée à la fin de la période de garantie et dans les mêmes conditions que celle de la réception provisoire.
5. Paiement	<p>Pour les Fournitures livrées conformément à la cotation, le Client paiera au fournisseur un montant de Deux millions quatre cent onze mille cinq cent soixante-deux (2 411 562) FCFA HTVA soit deux millions huit cent quarante-cinq mille six cent quarante-trois (2 845 643) F CFA TTC, étant entendu que ce montant plafond comprend le coût des équipements et les frais de transport.</p> <p>Le montant plafond du marché est fixe et non révisable.</p> <p>Le Client paiera au Fournisseur le montant équivalent à la valeur du matériel livré et les frais de transport conformément au bordereau de prix de la cotation.</p> <p>Les paiements se feront en FCFA suivant les modalités ci-après :</p> <p>Pour l'Installation (A) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une première tranche de 95% du montant total de la rubrique "installation", à la réception provisoire, - Une deuxième tranche de 5% du montant total de la rubrique installation à la réception définitive <p>Pour les Mensualités (B) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une tranche unique de 100% du montant total de la rubrique "Mensualités" à la réception provisoire <p>Les paiements seront subordonnés à la présentation d'une facture en trois (03) exemplaires correspondant à la tranche de paiement sollicitée et du procès-verbal de réception (provisoire ou définitive).</p> <p>Les paiements se feront par chèque établi à l'ordre du Fournisseur ou par virement bancaire à son compte ci-dessous :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nom (intitulé) du compte : CAFE SA - Numéro du compte : TG009 01031 012097004000 22 - Nom de la Banque : Union Togolaise de Banque (UTB) -
6. Pénalités de retard	<p>En cas de retard sur le délai contractuel, le fournisseur est passible de pénalités de retard, égales à un mille cinq centième (1/1500ième) du montant de la commande, par jour calendaire effectif de retard. Cette pénalité court de plein droit sans mise en demeure.</p> <p>Ces pénalités seront retenues sur les sommes dues au titre du présent marché.</p> <p>A compter du 30^{ème} jour de retard, le Client se réserve le droit de résilier le présent marché sans préavis et sans indemnité à l'attributaire.</p>

7. Responsabilités	Le Fournisseur mettra tout en œuvre pour exécuter le marché dans de bonnes conditions en respectant les délais et les clauses du présent marché.
8. Normes de Performance	Le Fournisseur s'engage à exécuter le marché conformément aux normes professionnelles et déontologiques les plus exigeantes.
9. Droit Applicable et Langue du Marché	Le présent Contrat est régi par le droit de la République togolaise, la langue de travail est le français.
10. Modification, Résiliation et Règlement des différends	<p>Le Client peut à tout moment interrompre ou suspendre le marché s'il s'avère que le fournisseur ne remplit pas de manière satisfaisante les termes de ses obligations au titre du présent marché.</p> <p>Le présent Marché peut être modifié par consentement mutuel écrit entre les deux Parties.</p> <p>Le Client peut résilier le Marché par notification écrite adressée au fournisseur dans un délai minimum de trente (30) jours sans préavis et sans indemnité si :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) le fournisseur ne remédie pas à un manquement à ses obligations contractuelles dans les trente (30) jours suivant la réception de ladite notification ou dans le délai que le Client pourra avoir accepté ultérieurement par écrit ; b) suite à un cas de force majeure, où le fournisseur est placé dans l'incapacité d'exécuter une partie substantielle du Marché pendant une période au moins égale à trente (30) jours. c) si le Fournisseur s'est livré à des actes de fraude et corruption dans le cadre de l'attribution et de l'exécution du marché. <p>Les Parties feront de leur mieux pour régler à l'amiable les différends qui pourraient surgir de l'exécution du présent Marché ou de son interprétation. Tout différend qui pourrait s'élever entre les Parties en raison des dispositions contractuelles et qui ne pourrait être réglé à l'amiable dans les trente (30) jours suivant la réception par l'une des Parties de la demande par l'autre Partie d'un règlement amiable et après avoir épuisé toutes les voies de recours sera soumis au Tribunal compétent par l'une ou l'autre des Parties.</p>
10. Imputation budgétaire	Le montant du présent Marché sera financé sur les fonds du crédit IDA N°5424 du CERSA.
11. Signature et mise en vigueur	Le présent Marché est signé en six exemplaires originaux et prend effet à compter de la date de notification de son approbation.

4
EK/SS

INSTALLATION ET ABONNEMENT INTERNET AU PROFIT DU CERSA

Lu et accepté
Pour le Titulaire
Lomé, le **09 NOV 2016**

Le Directeur Général



Yawo Gatomaflé NOAGBODJI

Présenté par

La Personne Responsable des Marchés
de l'UL
Lomé, le **10 NOV 2016**

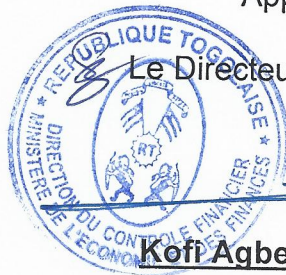
La PRMP



Akuavi Cicavi SOSSOU

Lomé, le **18 NOV 2016**
Approuvé par

Le Directeur du Contrôle Financier



Kofi Agbenoxevi PANIAH

ANNEXES

**ANO DE LA CCMP SUR LE RAPPORT
D'EVALUATION DES COTATIONS**



UNIVERSITE DE LOME

C.C.M.P. (Commission de Contrôle des Marchés Publics & Délégations de Service Public)
B.P. 1515 LOME-TOGO
Tél. : (228) 22.22. 04.49
Fax : (228) 22.21.85.95 ou (228) 22.25.87.84

N°095/UL/PRMP/CCMP&DSP/2016

Le Président de la Commission
De Contrôle des Marchés Publics

à

Madame la Personne Responsable des Marchés
Publics de l'Université de Lomé

Objet : Avis de non objection relatif au rapport d'évaluation des offres
pour l'installation et l'abonnement internet au profit du CERSA,
objet de la DC n°06/2016/UL/CERSA/PRMP du 25 juillet 2016

Madame la Personne Responsable,

En réponse au Bordereau N°373/UL/CP/PRMP/2016 du 22 août 2016 par lequel vous avez transmis à la Commission de Contrôle des Marchés Publics et Délégations de Service Public (CCMP & DSP), pour étude et avis, le rapport d'évaluation des offres pour l'installation et l'abonnement internet au profit du CERSA, objet de la demande de cotation n°06/2016/UL/CERSA/ PRMP du 25 juillet 2016,

La Commission de Contrôle des Marchés Publics, après analyse, vous donne son avis de non objection pour l'attribution provisoire du marché à CAFE SA pour un montant de deux millions huit cent quarante-cinq mille six-cent quarante-trois (2.845.643) Francs CFA TTC.

Je vous prie d'agréer, Madame la Personne Responsable, l'expression de ma considération distinguée.

Lomé, le 24 Août 2016




Dr. PALANGA Eyouléki Tchéyi

LETTRE DE SOUMISSION



C.A.F.E SA

INFORMATIQUE & TELECOMMUNICATIONS

LETTRE DE SOUMISSION DE L'OFFRE

Objet : Lettre de soumission

De : **C.A.F.E.S.A. INFORMATIQUE
& TELECOMMUNICATIONS**

A : **CENTRE D'EXCELLENCE REGIONAL
SUR LES SCIENCES AVIAIRES (CERSA)**

En référence à votre demande de cotation **DC N°06/2016/MESR/UL/PRMP/CERSA** du 25 juillet 2016 pour fourniture du matériel et de mobiliers de bureau et après avoir lu les documents suivants :

- La lettre de demande de cotation
- Le cadre du devis quantitatif et estimatif.

Au nom de ma Société, par la présente

- J'accepte sans restriction, tous les termes de la demande de cotation ;
- Je sou mets une cotation portant ma signature et remplie par moi conformément aux informations reçues ;
- Je m'engage à livrer les fournitures objet du lot unique dans un délai de semaines à compter de la date de signature du marché, sachant que le délai de livraison requis dans la lettre de demande de cotation est de 15 jours ; et
- J'accepte les conditions prévues dans le modèle de marché joint à la demande de cotation.

Centre d'Assistance de Formation et d'Etude

S A au capital de 225 000 000 CFA - Route de Kpalimé Cité Maman N'danida Aflao-Avéno
07 B.P. 12596 - Tél. : (228) 22 25 55 55 - Fax : (228) 22 25 66 66 - <http://www.cafe.tg> - e-mail : cafe@cafe.tg
RCCM L 3 N° 3027 du 16 janvier 1997 modifié sous le N° TOGO LOME 2005 M 0188 du 10 mars 2005

Tim

Le montant de ma soumission en Hors Taxes (HT) est de : **DEUX MILLIONS QUATRE CENT ONZE MILLE CINQ CENT SOIXANTE DEUX 2.411.562 FRANCS CFA**, et le montant de ma soumission en Toutes Taxes Comprises (TTC) est de : **DEUX MILLIONS HUIT CENT QUARANTE CINQ MILLE SIX CENT QUARANTE TROIS 2.845.643 FRANCS CFA**.

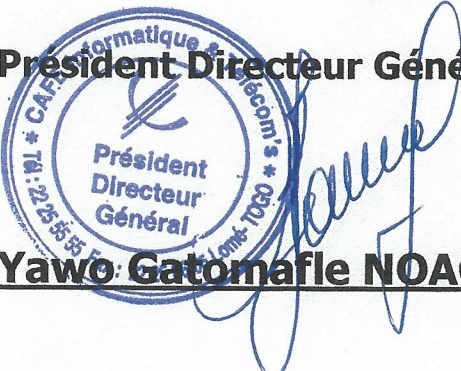
En cas d'attribution du marché, les paiements qui me sont dus dans le cadre de l'exécution du marché pourront être payés par Chèque au nom de ma société ou par virement bancaire sur le compte bancaire ci-dessous :

C.A.F.E.S.A. INFORMATIQUE & TELECOMMUNICATIONS
numéro **TG009 01031 012097004000 22** à l'Union Togolaise de Banque (UTB) ou par chèque bancaire au nom de la société, en échange de la facture acquittée.

Il est entendu que les paiements ne seront effectués que sur présentation d'une demande de paiement (présentation d'une facture).

Fait en une copie originale

A Lomé, le 09 Août 2015

Président Directeur Général

Yawo Gatomafle NOAGBODJI

Route de Kpalimé Cité Maman N'danida aflao Avénou
07BP : 12596 / Tél : (228) 22 25 55 55 / Fax : (228) 22 25 66 66
Email : cafe@cafe.tg Lomé-TOGO.
RCCM L 3 N° 3027 du 16 janvier 1997 modifié sous le N°TOGO LOME2005
M 0188 du 10 mars 2005.



DEVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIF

Type	N°	Désignation	Unité	Qté	PU HT	Montant HT
Installation	1	Installation et configuration antenne	U	1	211 864	211 864
	2	Mât d'antenne de 6m	U	1	21 661	21 661
	3	Connecteur RJ45 Blindé cat.5 supplémentaire	U	8	400	3 200
	4	Câble réseau FTP 4 paires 1m cat.5 supplémentaire	U	100	350	35 000
	5	Routeur wifi	U	1	55 085	55 085
	6	Point d'accès 300Mbps 802.11b/g/n	U	2	127 119	254 238
Total						581 048
Mensualités	7	Mensualité 4Mbps	U	12	152 542	1 830 514
TOTAL						1 830 514
TOTAL HT						2 411 562
TVA (18%)						434 081
TOTAL GÉNÉRAL TTC						2 845 643

Lomé, le 09 août 2016

Président Directeur Général

Président
Directeur
Général

Yawo Gatomafle NOAGBODJI

SPECIFICATIONS TECHNIQUES

CARACTERISTIQUES TECHNIQUE

EQUIPEMENTS	CARACTERISTIQUES TECHNIQUES MINIMALES DEMANDEES	CARACTERISTIQUES TECHNIQUES MINIMALES PROPOSEES
ANTENNE	<ul style="list-style-type: none"> • Réseau sans fil haut débit 802.11a/n • Puissance de sortie jusqu'à 26 dBm +/-2dB (hors antenne, réglable à partie de 0 dBm) • Sensibilité en réception - 97 dBm +/-2dB • Antenne parabolique 25 dBi • 1 port ethernet 10/100/1000 • Température de fonctionnement extrême de -40° à +70°C • Résistance au vent : 200 km/h • Watchdog soft et hard : redémarre automatiquement en cas de dysfonctionnement interne (ex. plantage après orage) • Alimentation PoE 24V fourni) • Sécurité sans fil optimale grâce au cyptage WEP ? wpa et WPA2 • Chipset Atheros MIPS 24KC 400MHz, 32MB SDRAM, 8MB Flash • Modes Wifi: Point d'accès, Client, Point d'accès + WDS, Client + WDS • Modes réseaux : Routeur ? nat ? Client PPoE, Qos, 	<p>Antenne Ubiquiti PowerBeam PBE-M5-400</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réseau sans fil haut débit 802.11a/n • Puissance de sortie jusqu'à 26 dBm +/-2dB (hors antenne, réglable à partie de 0 dBm) • Sensibilité en réception -97 dBm +/-2dB • Antenne parabolique 25 dBi • 1 port ethernet 10/100/1000 • Température de fonctionnement extrême de -40° à +70°C • Résistance au vent : 200 km/h • Watchdog soft et hard : redémarre automatiquement en cas de dysfonctionnement interne (ex. plantage après orage) • Alimentation PoE 24V fourni) • Sécurité sans fil optimale grâce au cyptage WEP ? wpa et WPA2 • Chipset Atheros MIPS 24KC 400MHz, 32MB SDRAM, 8MB Flash • Modes Wifi: Point d'accès, Client, Point d'accès + WDS, Client + WDS • Modes réseaux : Routeur nat, Client PPoE, Qos, Serveur DHCP

	<p>Serveur DHCP</p> <ul style="list-style-type: none"> • Gestion de la bande passante (limitation en up et en down) • Indication du niveau de réception avec des diodes (1) Alim, (1) LAN, (4) WLAN • Dimensions 420x420x275 mm • Poids 1.753 kg 	<ul style="list-style-type: none"> • Gestion de la bande passante (limitation en up et en down) • Indication du niveau de réception avec des diodes (1) Alim, (1) LAN, (4) WLAN • Dimensions 420x420x275 mm • Poids 1.753 kg
MAT D'ANTENNE	<ul style="list-style-type: none"> • Tube en acier galvanisé • Longueur : 6 m au moins 	<ul style="list-style-type: none"> • Tube en acier galvanisé • Longueur : 6 m au moins
ROUTEUR	<p>Point d'accès intérieur Ubiquiti AirRouter 2.4 GHz 802.11n</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dimensions : 162x132x30 mm • Poids : 221 g • Ports Ethernet 10/100 : 5 • Port USB (pour utilisation avec des Airgrid) : 1 • LEDs : 4 LAN 1 Internet 1 WLAN (Wireless LAN) 1 Power • Cryptage WEP, WPA, and WPA2 • Antenne Intégrée de 10dBi • Puissance de sortie max. : 19 dBm • Puissance : 5V, 2A • Température de fonctionnement : -20 to 60° C • Certifications CE, FCC , IC, • Wi-Fi CERTIFIED b/g/n (jusqu'à 150Mbps) 	<p>Routeur/ point d'accès intérieur Ubiquiti AirRouter 2.4 GHz 802.11n</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dimensions : 162x132x30 mm • Poids : 221 g • Ports Ethernet 10/100 : 5 • Port USB (pour utilisation avec des Airgrid) : 1 • LEDs : 4 LAN 1 Internet 1 WLAN (Wireless LAN) 1 Power • Cryptage WEP, WPA, and WPA2 • Antenne Intégrée de 10dBi • Puissance de sortie max. : 19 dBm • Puissance : 5V, 2A • Température de fonctionnement : -20 to 60° C • Certifications CE, FCC , IC, • Wi-Fi CERTIFIED b/g/n (jusqu'à 150Mbps)

POINT D'ACCES	<ul style="list-style-type: none">• Normes : 802.11b/g/n 2.4 GHz• Puissance de sortie PIRE : 29 dBi (794 mW)• Antennes : 2x2 MIMO intégrées• BSSID : Jusqu'à 4 par AP• Clients : 100+• Ports : 1+ Ethernet 10/100 PoE• Alimentation : PoE passif (12-24 V) 24 V 0.5 A• Consommation max : 4 W• Dimensions : 20 x 20 x 3.65 cm• Poids : 290 g (430 g avec kit de fixation)• Températures de fonctionnement : -10 à 70°C (14 à 158°F)• Certifications : CE, FCC, IC	<p>Point d'accès intérieur Ubiquiti UniFi UAP "Long Range"</p> <ul style="list-style-type: none">• Normes : 802.11b/g/n 2.4 GHz• Puissance de sortie PIRE : 29 dBi (794 mW)• Antennes : 2x2 MIMO intégrées• BSSID : Jusqu'à 4 par AP• Clients : 100+• Ports : 1+ Ethernet 10/100 PoE• Alimentation : PoE passif (12-24 V) 24 V 0.5 A• Consommation max : 4 W• Dimensions : 20 x 20 x 3.65 cm• Poids : 290 g (430 g avec kit de fixation)• Températures de fonctionnement : -10 à 70°C (14 à 158°F)• Certifications : CE, FCC, IC
---------------	--	--

**LA LETTRE D'ATTRIBUTION SIGNÉE DE
LA PRMP**



CABINET DU PRESIDENT

**PERSONNE RESPONSABLE DES
MARCHES PUBLICS**

N° 380 /UL/CP/PRMP/2016

*La Personne Responsable des Marchés
Publics de l'Université de Lomé*

à

Monsieur le Directeur de
CAFE SA
Tél : (+228) 22 25 55 55

Lomé – TOGO

Objet : Attribution provisoire du marché.

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous informer que suite à l'analyse des offres soumises dans le cadre de la demande de cotation n°06/2016/UL/PRMP/CERSA du 25 juillet 2016 relative à l'installation et l'abonnement internet au profit du CERSA, votre proposition techniquement conforme pour l'essentiel a été la moins disante.


Le marché vous est provisoirement attribué pour un montant toutes taxes comprises de deux millions huit cent quarante cinq mille six cent quarante trois (2 845 643) Francs CFA.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération distinguée.

Lomé, le 25 AOU 2016

La Personne responsable,

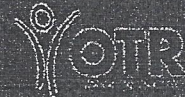



Akuavi Cicavi SOSSOU

PJ : Résultat de l'analyse des offres

**COPIE DE LA CARTE D'OPERATEUR
ECONOMIQUE**

Opérateur Economique du Togo



NIF 1000166941
Raison Sociale CAFE INFORMATIQUE
Responsable NOAGRODJI YAWO GATO
Adresse ROUTE DE KPALIME CITE MAMIAN NDAN
Quartier CITE MAMIAN NDAN
Ville Lomé
Tél 22 25 55 55 56
Inspection OCE
Activité Principale INFORMATIQUE
Date de Création 01/01/1987
Forme Juridique Société Anonyme
Régime Fiscal Régime avec TVA
Titulaire
Nationalité Togolaise



Le Commissariat des Impôts

CNI 0445-950-7060 TGO

OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES: 41, rue des Impôts - 02 BP. 20823 Lomé TOGO - Tel: +226 22.53.14.00 - E-mail: otr@otr.tg

RECOMMANDATIONS

Cette carte est strictement personnelle.

En cas de perte ou changement d'adresse, aviser immédiatement le Commissariat des impôts.

Le numéro de cette carte sera utilisé systématiquement dans toutes les transactions commerciales (factures, papier-entête, etc.) y compris celles faites avec les administrations financières.

COMMISSARIAT DES IMPÔTS

Siège social :
163, rue Quartier des Impôts, Lomé II
02 BP 20823 / Lomé - Togo
Tél : +228 22 53 14 00
e-mail : otr@otr.tg
Site web : www.otr.tg

RÉPUBLIQUE DU TOGO
OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES

COMMISSARIAT DES IMPÔTS

Carte d'Immatriculation Fiscale

N.B.: La Carte Unique de création d'entreprise au Centre de Formalités des Entreprises vaut la Carte d'Immatriculation Fiscale

**COPIE DU QUITUS FISCAL EN COURS DE
VALIDITE**

N° CC 1000166941

N° DGE 009158 OTR / CG / CI

QUITUS FISCAL

Le Commissaire des Impôts atteste que :

Sté CAFE INFORMATIQUE
NOAGBODJI YAWO GATOMAFLE M.
Tél : 22 25 55 55 : Code Postal : 07BP:12596
Lomé - TOGO



est en règle avec l'Administration fiscale au regard de tous les Impôts, Droits et Taxes dont il est redevable pour l'exercice en cours et les exercices précédents, sous réserve du droit de contrôle et de reprise de l'Administration.

A Lomé, le

27 JUIL 2016

Pour LE COMMISSAIRE DES IMPÔTS et par délégation
La Directrice des Grandes Entreprises



AZIGLOSSOU-VOVOR Abravi Dzidua

Pour Copie Certifiée Conforme à l'Original
qui nous a été présentée le 08 JUIL 2016

NB : Seul l'original de ce document fait foi




Le Délégué Spécial
JONDOH D. Akouétsé

COPIE DU RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

 **union togolaise de banque**

S.A. AU CAPITAL DE 5 000 000 000 F CFA - RCCM : 1964 B 157 - B.P. 359 - Boulevard du 13 Janvier - Tél. (228) 22 23 43 00 / 01 - Téléx : 5215 & 5270 UT BANK - Fax* (228) 22 21 22 06
EXTRAIT DE COMPTE NO 104
La Direction de votre Agence est à votre disposition pour vous fournir tous renseignements sur ce document. Prière de nous adresser vos éventuelles observations dans un délai de un mois en rappelant les références indiquées. Passé ce délai, nous considérons que votre compte a été reconnu conforme.

 **union togolaise de banque**

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Cadre réservé au Destinataire de RIB

TITULAIRE DU COMPTE :
- CAFE INFORMATIQUE
DOMICILIATION : UTB CENTRALE
ELEPHONE : 22 21 50 02
CODE SWIFT : UNTB TG TG
C. BQUE C. GUICH NO COMPTE RIB
053 TG009 01031 012097004000 22

- CAFE INFORMATIQUE
BP 12596
LOME TOGO

(**<--IBAN**)

RELEVÉ DU : 31/07/2015 AU 31/08/2015

31 012097 1 004 0 00

DEBIT	CREDIT	MOIS	LIBELLE	LIBELLE	LIBELLE
-------	--------	------	---------	---------	---------